

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 MARS 2025 A 20 HEURES

## Conseil Municipal réuni suite à convocation du samedi 15 mars 2025

**Présents :** Françoise BARRET, Blandine CHRISTIAENS, Denis DEBATISSE, Philippe DUCREUX, Gilles GOUTAUDIER, Laurence HAUG, Lucas LAPANDÉRY, Jean-Louis LECHERE, Pierrick PARDON, Séverine PERRIN.

**Absents excusés :** Néant

**Secrétaire de séance :** Lucas LAPANDÉRY.

**Le quorum de 6 membres présents étant atteint, le Maire constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du PV du Conseil Municipal du jeudi 6 mars 2025
2. Avenant au lot n°1 du marché « Vestiaires foot »
3. Modification des délégués à la Commission « Cohésion Sociale » de Roannais Agglo.
4. Questions diverses

### **1 – Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 6 mars 2025.**

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité, après ajout du fait que Blandine Christiaens n'a pas participé à la discussion ni au vote de la décision de location de la maison sise au 119 de la Rue des Puits.

### **2 – Avenant N°1 au lot 1 « Maçonnerie » du marché Vestiaires Foot**

#### **Objet : Avenant N° 1 au lot 1 « Maçonnerie » du marché « Vestiaires foot »**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux de construction des vestiaires foot et des modifications proposées lors des diverses réunions de chantier.

Les principales modifications du lot 1 « maçonnerie » concernent :

- Plus-value de 330,00 € H.T. pour la fourniture et la pose de 2 coffres de volet roulant pour ouverture de 1,60m
- Plus-value de 183,00 € H.T. pour la fourniture et la pose d'un coffre de volet roulant pour ouverture de 2 m

- Plus-value de 600 € H.T. pour la mise en place d'un bungalow de chantier formant réfectoire pour non possibilité d'utilisation des locaux existants
- Le coût global de l'Avenant N° 1 s'élève à 1 113,00 € Hors Taxes.

L'ensemble des travaux ainsi rectifiés s'élèvent à la somme de 134 026,78 € H.T. pour un marché initial de 132 913,78 € H.T. et justifie un avenant à passer avec l'entreprise DELAIRE titulaire du marché.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 6 voix pour 2 abstentions et 2 voix contre :

→ De modifier le marché avec l'entreprise DELAIRE pour le porter à 134 026,78 € H.T.

→ D'autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant

**POUR : 6**

**CONTRE : 2**

**ABSTENTION : 2**

### **3 – Modification des délégués à la commission « Commission Sociale » de Roannais Agglo**

**Objet : Modification des conseillers communautaires titulaire et suppléant à la commission « cohésion sociale » de Roannais Agglomération**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission en date du 16 janvier 2025 de Madame Edwige VINCENT, 1<sup>ère</sup> adjointe et suite à la démission en date du 27 février 2025 de Madame CADORIN Fabienne, conseillère municipale, il y a lieu de nommer un nouveau conseiller titulaire et un nouveau conseiller suppléant à la commission cohésion sociale de Roannais Agglomération.

Mme Blandine CHRISTIAENS qui avait été nommée déléguée suppléante est candidate pour remplacer Mme Fabienne CADORIN déléguée titulaire et M. Denis DEBATISSE est candidat pour être délégué suppléant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité désigne Mme Blandine CHRISTIAENS comme conseillère titulaire et M. Denis DEBATISSE comme délégué suppléant à la commission cohésion sociale de Roannais Agglomération.

**POUR : 10**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

### **4 – Questions diverses**

- Il est proposé de demander au cabinet Réalités de venir au prochain Conseil Municipal Enfants pour parler du projet réfection de la cour de l'école
- Toujours dans le cadre du CME (Conseil Municipal Enfants), il est recherché des solutions pour limiter les nuisances sonores lors des repas et il est précisé que les enfants ont demandé à l'entreprise Lignatech la fabrication à titre gracieux de trois caisses bois pour ranger les jouets.

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 h 12.**

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 8 avril 2025 à 18 heures 30.**

**Le Maire,**

**Gilles GOUTAUDIER**

**Le Secrétaire de séance,**

**Lucas LAPANDÉRY**